



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES DE
ROQUEBRUNE-CAPMARTIN MENTON ET ENVIRONS

ASSOCIATION LOI DU 1/7/1901

(N° SIREN 401.480.827/SIRET 401.480.827.000.21)

10/2/2026

UN ENGAGEMENT DÉTERMINÉ POUR DES ACTIONS CONCRÈTES ET LOCALES

Au sortir de l'Assemblée générale de l'ASPONA, la motivation des administrateurs et des adhérents ne faiblit pas

Samedi dernier, 7 février, les adhérents de l'ASPONA étaient nombreux à l'Hôtel Napoléon pour discuter :

- **des avancées de l'an passé** : nouvelles aires protégées à La Turbie et Beausoleil et mise à l'étude pour une vaste zone autour du Mont-Agel ; trame verte, bleue (terrestre et marine), noire et brune à Menton ; réaménagement de l'avenue Winston Churchill à RCM ; préservation et consolidation du 1^{er} épi de la Plage Hawaï de Menton ; pas d'extension d'urbanisation à Gorbio, ...
- mais aussi **des contentieux d'urbanisme en cours** : projet Cernuschi-Latournerie et îlot des Sœurs Munet à Menton ; projet Belavista à Castellar ; inadaptation du PLU de Beausoleil pour les zones à risques du Vallon de la Noix et du Tenao supérieur ; projet de centre de performance cycliste de la Tête de Chien à La Turbie ;
- et **des déconvenues** : Plan climat de la CARF décevant avec la seule promesse de l'achat d'un capteur pour vérifier la qualité de l'air ; rejet de notre recours contre la construction de la station-essence de Sospel en zone naturelle.

Pour chacune des 9 communes suivies, des suggestions ont été faites pour enrichir le questionnaire qui sera envoyé aux candidates et candidats aux Municipales, comme pour celles de 2020.

Les adhérents ont réaffirmé leur attachement à l'indépendance financière de l'association. Ils ont aussi beaucoup échangé sur la lutte contre les constructions illégales, l'insuffisante prise en compte des biens communs par les responsables publics, l'absence de stratégie d'adaptation au dérèglement climatique (urbanisme et tourisme balnéaire-croisière), l'aggravation de l'exposition aux risques géologiques et sanitaires en zone urbaine dense. Ils se sont étonnés de l'enlisement de certains dossiers (Domaine privé du Cap) ou de la clémence face à des infractions graves (Maybourne Riviera)

Un nouveau Conseil d'administration de 11 membres (Philippe Briand, Jean-Nicolas Conati, Catherine Dantzer, Leonor Hunebelle, Marjorie Jouen, Anne Kipp, Lucette Legot, Frédérique Lorenzi, Sophie Pétru, Arnaud Revel et Norbert Véran) a été élu. **Frédérique Lorenzi a été reconduite à sa Présidence** (voir notre site <http://www.aspona.org/QuiSommesNous.htm>).

Retrouvez-nous sur notre site : www.aspona.org ou sur www.facebook.com/ASPONA

Contact : info@aspona.org

adresse postale : BP17 - 06501 MENTON Cedex